Ecole primaire publique

**01240 LENT**

Tél : primaire : 04 74 52 79 0

maternelle : 04 74 52 15 48

E.mail : ce.0010762y@ac-lyon.fr

**Compte rendu du Conseil d’école du mardi 22 novembre 2016**

Présents : les parents délégués, la commission scolaire, le coordinateur TAP et tous les enseignants ainsi que la stagiaire de Mme Delarbre

Présentation de tous les membres (tour de table).

1. : Résultat des élections : Sur 210 parents, seulement 68 votants, 12 élus dont 6 titulaires et 6 suppléants. 3 conseils d’école dans l’année.
2. TAP : ils sont gérés par Alfa3A. (structure avec laquelle la commune de Lent a signé une convention de gestion). Un PEDT a été rédigé et signé entre les communes de Lent, Servas et St André sur Vieux Jonc. A la fin de chaque période, un comité de pilotage constitué des directeurs des structures, des directeurs d’écoles, des représentants des mairies et des représentants de parents d’élèves se réunit. Mmes Dubois, Bonnot et Montès sont les nouveaux délégués.

Fonctionnement : 85 enfants différents en moyenne dont 61 enfants par soir, il y 5 animateurs et une directrice, 2 animateurs en maternelle dont une ATSEM et 1 intervenant sportif et 2 animateurs Alfa3a en élémentaire. Fanny Desloge, la directrice vient en renfort lorsque c’est nécessaire. La mutualisation avec les enseignants du matériel et des locaux est très appréciée. Répartition des coûts : 20% pour les familles et 80% pour la collectivité. La commune participe également à hauteur de 1,35€ par repas le mercredi.

4 : Dates des prochains conseils : le mardi 7 mars et le mardi 6 juin à 20 H 15.

Après échange, les parents souhaiteraient la venue d’intervenants sur les domaines suivant :

* Emmanuel Piquet : émotion et autorité avec les petits
* L’autorité ou comment se situer par rapport à l’enfant
* Comment l’enfant apprend.
* Le rythme de l’enfant

Cette année, nous solliciterons l’intervention de Mohammed Zahid (psychologue) sur l’autorité, un soir à 20H

1. : Règlement intérieur :

Le conseil d’école apporte les modifications nécessaires, valide ce règlement qui gère l’ensemble de l’école (vivre à l‘école, matériel, sécurité, entretien des locaux, règle de vie à l’école). Il définit l’organisation de l’école, les horaires, le respect des règles.

Question : Est-ce que le matériel peut être acheté en gros ?

Il n’est pas souhaitable à l’école primaire d’uniformiser le matériel pour des raisons de gestion car les élèves se sentent plus responsables quand le matériel leur appartient.

Les APC : ces activités permettent aux élèves à besoins particuliers, un renforcement des apprentissages. En maternelle, les enseignants prennent tous leurs élèves sur des activités plus ciblées et par petits groupes. Le calendrier des APC est organisé sur 5 périodes

RASED : Nous dépendons du RASED de Servas composé d’un psychologue scolaire et d’un maitre spécialisé. Une rencontre avec les enseignants aura lieu le lundi 28 novembre afin de faire le point sur les difficultés rencontrées par certains élèves.

Concertation famille / enseignant : deux réunions doivent être organisées dans l’année, une en septembre et une en janvier/février.

Rappel : il est obligatoire de viser le cahier de liaison tous les soirs

Médicaments : tout médicament est interdit à l’école, pastille, granules homéopathiques, stick à lèvre… Quand un enfant a un problème chronique, l’école rédige un PAI avec le médecin scolaire et la famille afin d’établir le protocole de soin.

Les invitations aux anniversaires se donnent en dehors de l’école

Les ouvertures et fermeture de portail : Le plan vigipirate est en place. Un adulte gère les entrées et sorties de chaque école. Il est demandé aux parents de respecter les horaires de fermeture des écoles : **8H45 le matin et 13H30 l’après-midi.**

**Accès à l’école : il est strictement interdit à tous véhicules en dehors du service de prendre le sens interdit.**

1. : **Les effectifs**

151 élèves répartis sur 6 classes

3 TPS, 13 PS et 11 moyens dans la classe de Madame Quinson

6 CP et 20 GS chez Mme Ozenne

13 CP et 9 CE1 dans la classe de Madame Bakir

15 CE2 9 CE1 dans la classe de madame Roche

6 CE2 20 CM1 dans la classe de madame Delarbre

25 CM2 dans la classe de madame Panabières

Mme Roche a repris un plein temps, la directrice est déchargée le lundi et un mercredi sur 4 par Mr Xolin.

1. : **Plan vigipirate**

Exercices attentats intrusion, PPMS et incendie : 3 exercices dans l’année scolaire pour prévenir, apprendre à se protéger, anticiper, se mettre à l’abri, se sauver. Créer des réflexes pour ne pas paniquer.

**Formation aux gestes qui sauvent** pour les plus grandes classes, en maternelle plus des jeux de rôle (être capable d’appeler, de dire ce qui se passe, qui je suis, où je suis… )

**6 : Nouveaux programmes, projet d’école, projet de l’année**

Les programmes ont changé, ceux de maternelle en 2015 et ceux de l’élémentaire en 2016.

**Ce qui change** : La maternelle retrouve sa place et réaffirme l’importance de travailler oral, de l’écoute, de la manipulation par le jeu, de la gestuelle et du graphisme

Le carnet de suivi marque les acquis.

Du CP au CE1 : peu de changement si ce n’est que les programmes vont moins loin en grammaire, conjugaison et numération.

CE2 : bascule en cycle 2, on prend plus le temps. L’histoire, la géographie et les sciences sont devenues qu’un seul et même thème : « Questionner le monde » reparti sur 3 années

CM1 : l’accent est mis sur les méthodes pour apprendre, expliquer pourquoi on fait ça, donner du sens à l’apprentissage. L’Europe n’est plus au programme du CM1, c’est la France.

CM2 : les programmes ont particulièrement changés en géographie et sciences, l’accès est mis sur le développement durable, sur la matière, le mouvement, l’énergie et l’information.

**Projets de l’année :**

* Un projet commun aux 6 classes sur l’architecture autour de la construction en partenariat avec l’association « Archimome ». 12 architectes interviendront sur les 6 classes . Travail avec des matériaux recyclés en ayant pour objectif, la connaissance des matériaux et leurs caractéristiques, les économies d’énergie, le travail sur le plan, la maquette en lien avec le numérique, avec une exposition des différents travaux en fin d’année.
* Une chorale, du CP au CM2 avec une représentation en fin d’année scolaire
* Ouverture culturelle de la PS au CM2: théâtre, musée, projet arts plastiques commun à toutes les classes avec des thèmes définis par période. Première période : la couleur, deuxième : le volume, troisième : le graphisme, quatrième le portrait et cinquième : le découpage, collage pour l’exposition de septembre prochain.
* Conférences : Le cycle de l’eau au cycle 1et 2, l’art au cycle 2 et la matière au cycle 3
* Un cross collaboratif de la PS au CM2 sera organisé le mercredi 14 décembre afin de collecter des bouchons pour une association qui vient en aide à une petite fille souffrant d’une maladie orpheline.
* Collecte de jouets, le « Père Noël Vert » en partenariat avec BBA, celui qui vient en aide aux plus démunis.
* Kiwanis : pour les 2 grandes classes. Les enfants découvrent un livre et rencontrent l’auteur. On demande aux familles d’acheter le livre car il est dédicacé au moment de la rencontre.
* Ecrits Courts du CE1 de Mme Roche au CM1 de Mme Delarbre. Trois fois dans l’année les élèves écrivent sur des thèmes différents ou à partir de poèmes, puis les textes sont repris dans un recueil qui est édité et offert gratuitement aux élèves par le biais de la coopérative scolaire.
* USEP : les 3 grandes classes
* Le blog de l’école : que de bons retours.
* EMC : rencontre avec les donneurs de sang sur le thème du don de soi pour les 2 grandes classes.
* CM2 : interventions sur la sexualité, sur internet et le permis vélo.
* Natation CE1 et CP

Questions diverses :

Equipement informatique : La municipalité a équipé l’école de deux tablettes, cinq portables, un tableau numérique avec vidéo projecteur fixe dans la classe de Mme Delarbre. Le prêt de tablettes supplémentaires est possible par la circonscription.

Le Sou des écoles (intervention de Mme Félix) : aujourd’hui il est très difficile de mobiliser les parents pour aider les associations. Les manifestations ne faisant plus le plein, la prise en charge financière des activités va devenir impossible et les activités seront revues à la baisse.

Fin de la séance : 23H